



Département de Seine-et-Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 09 juin à dix-neuf heures trente minutes, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en présence du public, sous la Présidence de Monsieur Pascal HIRAUX, Maire.

Etaient présents :

Pascal HIRAUX, Maire

Gérard DUBOIS, Isabelle GUERROUDJ, Christian GUILLEMINOT, Sébastien GERAL, adjoints

Mikael HOUREZ, Alain SANCHIS, Ghislaine CHAMBE, Rémi PELLETIER, conseillers

Etaient absents représentés :

Guy BONGIORNO par Christian GUILLEMINOT, Philippe DELMOTTE par Pascal HIRAUX, Jean-Pierre AUBRY par Gérard DUBOIS.

Etaient absents excusés :

Clémence MIQUEL-TRANCHÉ, Pascal BRAUN.

Isabelle GUERROUDJ est élue secrétaire de séance.

M. Le Maire ouvre la séance à 19h30 après avoir constaté que le quorum était atteint.

La séance continue par l'approbation des procès-verbaux des séances du 06 avril 2023 et du 09 juin 2023 à 19h00, procès-verbaux approuvés à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS

1. Recrutement d'un agent contractuel pour un accroissement saisonnier d'activité
2. Désignation d'un correspondant Aéroports De Paris
3. Révision des statuts – intégration de l'action portant animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation

QUESTIONS DIVERSES

1. RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

En raison d'un accroissement d'activité au service des espaces verts durant la période estivale, Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le recrutement d'un agent contractuel de la catégorie C1 des agents techniques territoriaux, pour la période du 1^{er} juillet au 11 août 2023 inclus.

Il informe le conseil municipal de l'inscription au budget 2023 d'une ligne budgétaire correspondant à ce recrutement.

Après approbation, à l'unanimité des membres présents et représentés par le conseil municipal de cette proposition, Monsieur le Maire présente la candidature de Monsieur JESTIN, Alexandre, étudiant, majeur, demeurant 2, ruelle Saint-Pierre qui est également adoptée à l'unanimité.

2. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT AEROPORTS DE PARIS

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il convient de désigner au sein du conseil municipal, un nouveau correspondant Aéroports De Paris.

Est candidat : Mikael HOUREZ

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal décide d'élire le candidat ci-dessus.

3. REVISION DES STATUTS – INTEGRATION DE L'ACTION PORTANT ANIMATION ET LA CONCERTATION DANS LES DOMAINES DE LA PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France soumettant aux conseils municipaux de sa compétence une révision statutaire relative à la compétence GEMAPI. Cette révision ne porte que sur l'item 12 qui concerne le risque d'inondation.

Après développement par Monsieur le Maire du rôle financier de la taxe GEMAPI dans les moyens nécessaires à cet objectif, la modification statutaire est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES :

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire aborde les questions diverses.

1 - En premier, avec l'appui de Monsieur GERAL, adjoint au Maire en charge du suivi de ce chantier, il communique sur l'avancement des travaux rue et ruelle Saint-Pierre.

Après remplacement des canalisations qui étaient en amiante dont le financement a été assuré par le SMAEP et la CCPMF pour un montant de 1,3 million d'euros, il sera procédé à partir du 04/09/2023 à l'ouverture d'un chantier sur les réseaux secs.

2 – Madame GUERROUDJ, adjoint en charge des affaires scolaires, informe le conseil municipal que dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2023, une ouverture de classe sur le RPI est programmée. Cette ouverture est cependant qualifiée de conditionnelle par l'Education Nationale car dépendante du nombre définitif d'enfants inscrits en maternelle. Actuellement, la projection porte sur 80 enfants.

Monsieur le Maire évoque la possibilité d'un aménagement de la salle de motricité pour créer une quatrième classe en y implantant une cloison avec porte coulissante.

3 – Monsieur GERAL, adjoint au Maire, informe le conseil municipal de l'ouverture des tennis après rénovation dès le 19 juin 2023. La réservation et la perception de l'abonnement sont confiés à M.S.L .

L'abonnement est fixé à 50 euros par an.

Le temps d'utilisation quotidien est limité à 02H00.

4 – Sur proposition de Monsieur DUBOIS, adjoint au Maire, une cérémonie commémorative de l'accident d'avion militaire du 7 décembre 1944, sera organisée le 7 décembre 2024. Les autorités militaires de l'US AIR FORCES ainsi que les familles des pilotes seront invités. Une exposition évoquant les faits survenus durant la seconde guerre mondiale, à Montgé-en-Goële sera organisée au foyer rural en cette occasion. Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 20H15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Fait à Montgé-en-Goële, le 15 juin 2023

La Secrétaire de séance,
Isabelle GUERROUDJ



Le Maire,
M. Pascal HIRAUX



